

Service jeunesse, engagements et sports
Affaire suivie par :
Arnaud CRIARD
Inspecteur de la jeunesse et des sports
Chef du projet SNU en Côte-d'Or
Tél : 0380683067
Mèl : arnaud.criard@cote-dor.gouv.fr

Dijon le 13 juillet 2021

Monsieur le préfet de la Côte-d'Or,
Madame la directrice académique, directrice des
services départementaux de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les administrateurs des
associations

Mesdames, messieurs

Ce sont **200 jeunes volontaires** qui se sont inscrits en Côte-d'Or pour participer au séjour de cohésion du Service National Universel qui s'est déroulé du 20 juin au 2 juillet dans chaque département de la région Bourgogne-Franche-Comté. En ce qui concerne le profil des volontaires, 80% sont nés en 2005, on compte 60 % de jeunes filles et il y a une représentation équilibrée rural/urbain.

Dans ce projet de cohésion nationale, qui vise à **renforcer l'éducation à la citoyenneté**, une phase 2 « mission d'intérêt général » se met en place immédiatement après le séjour de cohésion. Le décret du 29 juillet 2020 a précisé qu'une mission d'intérêt général correspond à **un engagement volontaire d'une durée minimale de quatre-vingt-quatre heures, qui peut être accomplie de manière continue ou, dans la limite d'une période d'une année, de manière discontinue**. Les missions d'intérêt général revêtent un caractère philanthropique, éducatif, environnemental, scientifique, social, sportif, culturel, ou concourent à des missions de défense et de sécurité civile et de prévention. Elles participent à la prise de conscience de la citoyenneté française et européenne.

Les organismes qui accueillent les réservistes sont les services de l'Etat, les personnes morales de droit public, notamment les établissements publics et les collectivités territoriales, ainsi que les organismes sans but lucratif qui portent un projet d'intérêt général, répondant aux orientations de la réserve civique.

C'est dans ce cadre mesdames et messieurs les administrateurs que je vous sollicite pour contribuer à renforcer la conscience citoyenne et démocratique de la jeunesse. Les missions peuvent être publiées dès maintenant et débuter début juillet 2021 sur www.snu.gouv.fr/structures.

En pièce jointe, vous trouverez :

- Le tutoriel de la plateforme qui explique pas à pas la méthodologie pour publier une mission.
- Le document de communication « accueillir un volontaire SNU »
- La convention validée sur la plateforme par la structure d'accueil, les parents et madame la directrice académique

Pour accompagner la mise en place de cette politique publique :

Madame Fatima Ben-Ahmed, suivi administratif de la plateforme : fatima.benahmed@cote-dor.gouv.fr,
03 80 68 30 87

Monsieur Laurent DAILLIEZ, délégué départemental à la vie associative, cadre juridique, statut du bénévole,
place du réserviste dans la structure : laurent.dailliez@cote-dor.gouv.fr, 03 80 68 30 23

Comité Départemental Olympique et sportif de la Côte-d'Or, accompagnement des structures et des volontaires
dans le domaine sportif : crib.cotedor@franceolympique.com, 09 63 06 66 36

Frédéric O'BIN et Armand DUBOIS, Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or, accompagnement théorique et
pédagogique des mentors dans les structures et des volontaires, fobin@ligue21.org

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs les administrateurs, l'expression de notre considération très
distinguée

La directrice académique,



Pascale COQ

Pascale COQ



Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général

Christophe MAROT